

Image not found or type unknown



## Securité sociale (remboursement)

Par **gerardot Noemie**, le **25/11/2017** à **11:00**

Bonjour, etant en arret depuis plus d un an (pour un accident de travail) en septembre je me suis déclaré en auto entrepreneur avec formation a faire en décembre, pour cette formation j ai demandé une autorisation a ma Sécu, il me réponde qu il bloquerons mes indemnités pendant la semaine de formation , donc je suis ok mais ce jour je recoit en recommandé de leur part qui me dit, qu il faut que je redonne mes indemnités recu de leurs part depuis la création de mon entreprise , il me réclame presque 3000 euros !! je ne comprend pas et je suis un peu en panique !! comment fair !!

Par **Visiteur**, le **25/11/2017** à **12:26**

Bonjour,  
C'est pour eux , je pense, assimilé à une reprise d'activité.

Par **gerardot Noemie**, le **25/11/2017** à **13:34**

oui mais entreprise  
pour l instant n est pas en route , je ne fais que très peu de photos , ( ma piece qui servira de studio est en cour de travaux !!! )

Par **youris**, le **25/11/2017** à **14:52**

bonjour,  
réponse à confirmer,  
si votre entreprise est créée même si elle vous rapporte peu, vous ne pouvez plus être en accident de travail d'ou la demande de la sécurité sociale.  
salutations

Par **gerardot Noemie**, le **25/11/2017** à **17:33**

je comprend pas trop la sécu vu que cette semaine , j ai vu le médecin de la sécu et qu il allez

me mettre inapte a tous poste ( avec le medecin du travail ) dans mon entreprise et qu il ne ma rien dit alors qu il etait au courant !! bref je vais voir si je peu contester la secu avec peut etre un avocat !!